

**Référentiel pédagogique**

# **Équitation scolaire.**

**Janvier 2020**

**DSDEN du Calvados.**



**Equipe départementale EPS**

# **SOMMAIRE**

## **I : INTRODUCTION**

## **II : PREPARATION DU PROJET.**

### **II. 1. EQUITATION ET E.P.S.**

- II.1.1. Les programmes de l'Education Nationale.
- II.1.2. Logique de l'activité.
- II.1.3. Problèmes fondamentaux.
- II.1.4. Sens du progrès.

### **II.2. LE PROJET EQUITATION SCOLAIRE :**

- II.2.1. Les démarches d'élaboration du projet.
- II.2.2. Le choix du poney club
- II.2.3. L'encadrement des ateliers.

## **III. CONDUITE DU PROJET.**

### **III.1. L'ORGANISATION DE L'ACTIVITE.**

### **III.2. CONTENU DES SEANCES**

- III.2.1 : Ateliers de pratiques
- III.2.2 : Ateliers décrochés
- III.2.3 : Evaluations.

## **IV. EXPLOITATION DU PROJET.**

### **IV.1. EN SCIENCES.**

### **IV.2. ANNEXES.**

## **I. INTRODUCTION :**

Des écoles du département fréquentent des centres équestres pour découvrir l'équitation dans un cadre scolaire, les programmes invitant celles-ci à organiser l'EPS en exploitant les ressources locales. Cette fréquentation se justifie pleinement dans une région où la filière équine est particulièrement développée, l'école ayant également pour mission d'initier les élèves aux pratiques sociales de référence en l'occurrence l'équitation. Néanmoins, le constat a été fait d'une certaine hétérogénéité dans la qualité de la mise en œuvre de ces projets.

En effet pour être scolaire, l'équitation doit répondre à un cahier des charges qui permet de s'assurer que l'activité pourra générer les apprentissages visés ; le temps effectif de pratique sera déterminant.

Activité à encadrement renforcé, la mise en œuvre d'un projet de fréquentation d'un centre équestre nécessite de vérifier attentivement le respect d'une législation précise (conventionnement de la structure, intervenants extérieurs agréés).

Ce document a donc pour objectif de constituer un référentiel entre les écoles et les centres équestres pour préparer, conduire et exploiter des projets équestres scolaires dans un cadre légal, sécuritaire et qualitatif.

## II : PREPARATION DU PROJET :

### II. 1. EQUITATION ET E.P.S.

Le projet Equitation doit:

- ✓ être inscrit au projet d'école et faire l'objet d'une « fiche action ».
- ✓ faire l'objet d'un avis favorable du conseil des maîtres.
- ✓ être inscrit dans la programmation de cycle en Education Physique et Sportive.

#### II.1.1 : Les Programmes de l'Education Nationale en Education Physique et Sportive:

**Bulletin Officiel du 26 novembre 2015.**

L'EPS développe l'accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu. Tout au long de la scolarité, l'EPS a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble. Elle amène les enfants et les adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. Elle assure l'inclusion, dans la classe, des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. L'EPS initie au plaisir de la pratique sportive.

L'EPS répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :

- » Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- » S'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- » Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- » Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- » S'approprier une culture physique sportive et artistique

## Compétences travaillées

### Développer sa motricité et construire un langage du corps

- » Adapter sa motricité à des situations variées.
- » Acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficacité.
- » Mobiliser différentes ressources (physiologique, biomécanique, psychologique, émotionnelle) pour agir de manière efficiente.

*Domaine du socle : 1*

### S'approprier seul ou à plusieurs par la pratique, les méthodes et outils pour apprendre

- » Apprendre par l'action, l'observation, l'analyse de son activité et de celle des autres.
- » Répéter un geste pour le stabiliser et le rendre plus efficace.
- » Utiliser des outils numériques pour observer, évaluer et modifier ses actions.

*Domaine du socle : 2*

### Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités

- » Assumer des rôles sociaux spécifiques aux différentes APSA et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur...).
- » Comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements.
- » Assurer sa sécurité et celle d'autrui dans des situations variées.
- » S'engager dans les activités sportives et artistiques collectives.

*Domaine du socle : 3*

### Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière

- » Évaluer la quantité et la qualité de son activité physique quotidienne dans et hors l'école.
- » Connaître et appliquer des principes d'une bonne hygiène de vie.
- » Adapter l'intensité de son engagement physique à ses possibilités pour ne pas se mettre en danger.

*Domaine du socle : 4*

### S'approprier une culture physique sportive et artistique

- » Savoir situer des performances à l'échelle de la performance humaine.
- » Comprendre et respecter l'environnement des pratiques physiques et sportives.

*Domaine du socle : 5*

## Adapter ses déplacements à des environnements variés

### Attendus de fin de cycle

- » Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel.
- » Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement
- » Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème
- » Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN), conformément à l'arrêté du 9 juillet 2015

Compétences travaillées pendant le cycle	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité. Adapter son déplacement aux différents milieux. Tenir compte du milieu et de ses évolutions (vent, eau, végétation etc.). Gérer son effort pour pouvoir revenir au point de départ. Aider l'autre.	Activité de roule et de glisse, activités nautiques, équitation, parcours d'orientation, parcours d'escalade, savoir nager, etc.

### II.1.3 : Logique de l'activité équitation.

Activité Physique dite de pleine nature, l'équitation consiste à réaliser un déplacement intentionnel, finalisé, dans une relation coopérative avec un équidé.

### II.1.4 : Problème fondamentaux :

Comme toutes les activités de cette catégorie (adapter ses déplacements à des environnements variés) l'équitation amène l'élève à transformer son fonctionnement corporel habituel de bipède (ou de piéton) en une motricité spécifique de cavalier.

Pouvant être assimilée à une activité de pilotage, l'équitation est une activité de coopération duelle, entre le cavalier et sa monture, nécessitant l'apprentissage d'un système de communication, essentiellement gestuel (mais également oral et comportemental) avec un animal.

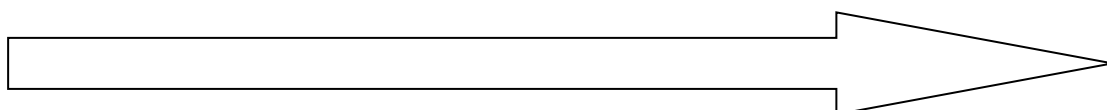
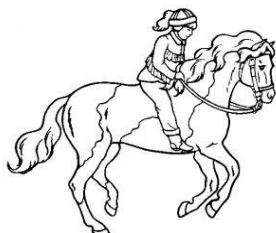
- ✓ L'animal assure la propulsion du couple cheval/cavalier.
- ✓ Le cavalier assume les décisions concernant l'orientation et l'intensité de ce déplacement.

### II.1.5 : Sens du progrès :

L'idéal ultime est le centaure, le cheval mettant, à disposition de son cavalier, ses capacités motrices en exécutant précisément ce que décide le cavalier.

L'acquisition, pour un humain, de ce nouveau schéma corporel nécessite de nombreuses transformations et adaptations constitutives d'une compétence de cavalier :

- ✓ Attitudes, à côté du cheval ou en selle, l'élève doit :
  - Se familiariser avec la proximité d'un animal inconnu.
  - Maîtriser ses émotions par rapport à une position inhabituelle sur un animal en mouvement.
  
- ✓ Capacités motrices l'élève doit construire un nouvel équilibre en :
  - Dissociant sa ceinture pelvienne (bassin) par rapport à sa ceinture scapulaire (épaules) pour accompagner les mouvements de sa monture et conserver la stabilité de ses épaules. Cette stabilité est nécessaire pour permettre de conserver des informations visuelles opérationnelles et la maîtrise et la précision des actions des membres supérieurs.
  - Trouvant des appuis efficaces en position de chevauchement (notion d'assiette). Ce contact avec le dos de cheval permet l'acquisition par le cavalier, d'informations kinesthésiques permettant le contrôle du cheval.
  - Utilisant ses membres supérieurs et inférieurs (on parle en équitation des aides naturelles) de manière spécifique et codifiée pour communiquer avec sa monture.
  
- ✓ Connaissances, l'élève :
  - Evolue dans la pratique équestre en identifiant le but, les contraintes et les caractéristiques de cet environnement, notamment sur le plan sécuritaire.
  - Accède à un ensemble de connaissances relatives au mode de vie des équidés, à leur environnement.
  - Découvre le patrimoine culturel d'une pratique sociale de référence, particulièrement présente en Normandie.



## Sens du progrès

### II.2. LE PROJET D'EQUITATION SCOLAIRE :

#### II.2.1. Les démarches d'élaboration d'un projet scolaire.

L'équitation est une activité physique et sportive à **encadrement renforcé** ; elle nécessite donc **obligatoirement** l'intervention extérieure d'un éducateur sportif diplômé, agréé. Deux cas de figure sont alors possibles pour les intervenants extérieurs rémunérés : l'intervenant est réputé agréé (ex : un éducateur sportif titulaire d'une carte professionnelle) ou est expressément agréé par l'Inspecteur d'académie, lorsqu'il s'agit par exemple d'un agent public non titulaire, non enseignant mais justifiant d'une qualification lui ouvrant droit à encadrer. Pour les intervenants expressément agréés, l'agrément est valable un an et tacitement reconduit chaque année après vérification du FIJAISV.

Le document de référence est donc **la procédure départementale pour les interventions extérieures, document** consultable sur le site de la DSDEN du Calvados.

Le projet pédagogique est co-construit avec l'enseignant (cf. Imprimé A). Un exemplaire est remis à l'intervenant. Ce projet est ensuite transmis pour information à l'Inspecteur de circonscription.

Les activités équestres peuvent être pratiquées dans le cadre des séances d'EPS à l'école ou dans le cadre de classes de découvertes.



Activité inscrite à l'emploi du temps et se déroulant donc sur le temps scolaire, l'équitation doit être gratuite pour les élèves.

Le financement peut être pris en charge par :

- ✓ Les collectivités territoriales (Mairies ou Intercommunalités).
- ✓ La coopérative scolaire.
- ✓ Les associations de parents d'élèves.

Calendrier :

- ✓ En juin, l'enseignant prend contact avec le centre équestre, s'assure que le ou les intervenants sont agréés, élabore le projet pédagogique et organise un plan de financement.
- ✓ L'enseignant, le directeur de l'école et le ou les intervenant(s) extérieur(s) renseignent les formulaires A de demande d'intervention extérieure. Le conseil d'école est consulté pour avis. Le projet est communiqué à l'IEN pour information.

2

### **II.2.2 : Le choix du centre équestre :**

La qualité des infrastructures du poney club contribue pleinement à la sécurité des élèves. Un certain nombre de labels (label FFE, label « Poney Club ») permettent d'identifier les établissements répondant aux exigences de la charte qualité définie par « Cheval Qualité France ».

Ces labels ne sont pas obligatoires et si le centre équestre ne les possède pas, l'enseignant doit veiller à ce qu'il respecte certains critères requis pour l'accueil des élèves :

- ✓ **Le parking** doit permettre d'accueillir un bus de manière sécurisée.
- ✓ **La sellerie** doit être propre, fonctionnelle et disposer d'un affichage clair et si possible accessible aux élèves non lecteurs (codes de couleurs par exemple) pour le rangement du matériel.
- ✓ **Le matériel pédagogique** (plots, barres, bidons, piquets ...) permet d'aménager l'espace d'évolution. Il doit être en bon état, ne pas représenter un danger en cas de chute. Le matériel d'entretien (brouettes, fourches, pelles ...) doit être absent des zones d'évolution.

- ✓ **La taille des poneys** est très importante ; dans l'idéal le cavalier dépasse d'une tête le garrot de sa monture. Si les élèves aiment monter les grands poneys, il est raisonnable, sur le plan de la sécurité, que le poney (au garrot) ne dépasse pas la taille de son cavalier. L'homogénéité dans la taille du piquet de poneys est aussi un facteur de sécurité (un grand poney qui donne un coup de pied à un petit poney risque d'atteindre le cavalier du petit poney). Les poneys sont classés en quatre catégories selon leur taille ; de la plus petite A à la plus grande D. Des poneys de catégorie A et B conviennent aux élèves de cycle 2, les poneys de catégorie C et D (ou doubles poneys) conviennent aux élèves de cycle 3.
- ✓ **L'hébergement des équidés** : Quel que soit le mode d'hébergement, le sol doit être non-glissant, les portes et barrières doivent être dimensionnées pour les élèves et leurs montures. Les clôtures doivent être efficaces et non dangereuses ; les fils barbelés sont interdits dans les établissements ouverts au public.
- ✓ **Les aires d'évolution** : Dans le manège, un pare-botte (palissade de bois) doit être installé le long des murs ; le sol doit être souple et anti dérapant. Le manège (aire couverte) ou la carrière (aire à ciel ouvert) doivent être fermés durant la reprise (temps de travail à cheval). Cet espace de travail doit être exclusivement réservé aux élèves.
- ✓ **Les aires d'attache et de préparation** : les anneaux d'attache doivent être placés à hauteur des élèves. Dans cet espace, les poneys doivent être suffisamment espacés les uns des autres pour permettre aux élèves de circuler entre les poneys et éviter que les animaux aient des gestes agressifs les uns envers les autres.
- ✓ **L'équipement individuel** : les casques fournis par le club doivent être conformes aux normes en vigueur et comporter une étiquette avec la mention : NF EN 1384. Ils doivent être régulièrement vérifiés, ne pas comporter de signes d'usure et être régulièrement désinfectés. L'usage d'une charlotte (protection de tête en tissu, jetable et peu onéreuse) est conseillée.
- ✓ **Salle de classe** : une salle, chauffée en période froide, comportant au minimum des tables, des chaises et un tableau doit être mise à disposition.

### **II.2.3. Encadrement des ateliers, répartition des tâches.**

L'effectif classe, le nombre de poneys disponibles et le fait qu'il s'avère impossible de gérer plus d'une dizaine de poneys simultanément obligent à organiser la séance en plusieurs

ateliers. Le plus couramment (sauf classe à effectifs réduits), les élèves devront être répartis en trois groupes et alterneront sur trois activités distinctes.

Pour que le temps de pratique effectif à poney soit significatif et susceptible de générer l'acquisition d'habiletés motrices, il doit être d'au moins 40 à 45 minutes. Il convient de prendre en compte les temps d'équipement, de déplacement dans le centre équestre, de préparation des poneys, de répartition dans les groupes, de rotation des groupes. Il s'avère alors nécessaire de disposer de près de trois heures sur place. Un projet équestre scolaire devrait nécessiter le plus souvent un déplacement hors temps scolaire.

Le tableau 1 permet de répertorier trois types d'ateliers qui, compte tenu de leur nature et de la présence ou de l'absence de contact avec le poney, pourront être encadrés par différents intervenants, professionnels ou bénévoles.

#### **Ateliers de pratique (ateliers 1 et 1 bis) :**

L'intervenant extérieur doit être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- ✓ Brevet d'Etat d'Educateur Sportif (BEES) activités équestres.
- ✓ Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport activités équestres.
- ✓ Diplôme d'ETAPS.

L'organisation de deux ateliers de pratique (1 et 1 bis) permettra, si la classe est organisée en trois groupes, d'effectuer le contenu de l'atelier 3 en différé à l'école.

#### **Atelier connaissance du poney en présence de l'animal (atelier 2) :**

Les intervenants de l'atelier 1 et le professeur d'école (s'il se juge compétent ou s'il est assisté d'une personne compétente) peuvent également encadrer l'atelier 2, ainsi que des intervenants titulaires des diplômes suivants :

- ✓ CQPASA : Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur Soigneur Assistant.
- ✓ BAPAAT : Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien de la Jeunesse et des Sports.
- ✓ BAP : Brevet d'Animateur Poney.

En l'absence avérée de professionnels de l'activité équestre, des bénévoles peuvent à titre exceptionnel et sous réserve d'une vérification de qualification et de compétence (Accompagnateur de Tourisme Equestre par exemple) être agréés. .

**Atelier scolaire en l'absence de l'animal (atelier 3) :**

Les intervenants des ateliers 1 et 2 peuvent encadrer l'atelier 3.

Un intervenant bénévole agréé par l'Inspecteur d'Académie (cf. procédure départementale formulaire F) peut également participer à l'animation de cet atelier.

**Taux d'encadrement :**

Conformément à la circulaire interministérielle n°2017-116 du 6/10/17 le taux d'encadrement est le suivant :

<b>Encadrement des Sports Equestres</b>	
<b>Ecole maternelle</b>	<b>Ecole élémentaire</b>
1 enseignant + 1 intervenant agréé pour 12 élèves. Au delà de 12 élèves, 1 intervenant agréé pour 6 élèves.	1 enseignant + 1 intervenant agréé pour 24 élèves ; au delà de 24 1 intervenant agréé (ou enseignant) pour 12 élèves.

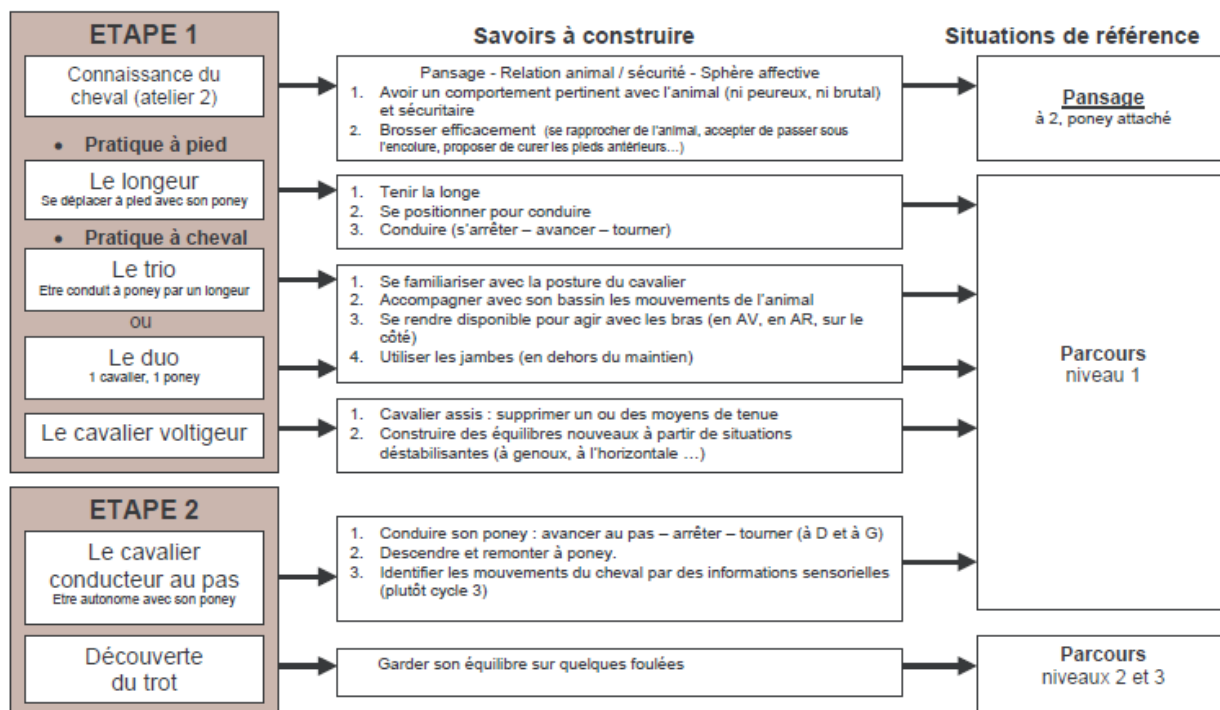
## III.2.1 : Ateliers de pratique (ateliers 1 ou 1bis):

### III.1 - Atelier 1 (ou ateliers 1 et 1bis): pratique équestre

**Compétence spécifique :** Adapter ses déplacements à différents types d'environnements

**Activité :** EQUITATION

**Préambule :** lors de la 1<sup>ère</sup> séance, l'approche du poney à travers l'activité pansage est un préalable à toute activité équestre, en tant que longeur ou cavalier.



### III.2.2 : Atelier de connaissance du poney, en présence de l'animal (atelier 2) :

Thèmes	Objectifs	Mise en œuvre	Evaluation
Aborder un poney en sécurité.	Adapter un comportement pertinent en présence d'un poney, se déplacer autour de lui en sécurité.	Aborder des notions élémentaires d'éthologie ; proposer un parcours : entrer dans un box, aborder le poney, passer d'un côté à l'autre d'un poney à l'attache.	L'élève cite les règles et les applique.
Le pansage.	Repérer les différentes zones de pansage ; reconnaître les différents instruments de pansage. Effectuer un pansage élémentaire.	Démonstration de l'intervenant, étape par étape puis les élèves exécutent le pansage par deux ou trois avec un poney à l'attache.	L'élève se déplace en toute sécurité, reconnaît et utilise les outils de pansage.
Le harnachement.	Acquérir des notions de mise en place du licol, du tapis et de la selle ; retrait du matériel, rangement dans la sellerie	Démonstration de mise en place du tapis de la selle. Réalisation par les élèves ; mise en place du licol	L'élève nomme les différentes parties du harnachement et participe à leur mise en place.
Mener en main	Se déplacer avec son poney à la longe en sécurité ; réaliser un parcours.	Avancer, s'arrêter, tourner, (reculer). Mise en place d'un code corporel et oral avec le poney.	L'élève explique et réalise la procédure.
Anatomie du poney	Localiser et nommer les principales parties anatomiques du poney. Reconnaître les principales robes. Distinguer mâle et femelle, hongre.	Observation des poneys et des chevaux. Repérage anatomique autour d'un poney. Anatomie comparée Homme/cheval. Repérage des robes.	L'élève cite et localise les principales parties anatomiques du poney, reconnaît les principales robes, distingue un mâle d'une femelle.
L'alimentation du poney. <b>Peut être traité en atelier 3 si absence de contact avec un équidé.</b>	Caractériser l'alimentation d'un herbivore. Connaître et distinguer l'origine du foin et de la paille.	Observer des équidés au champ et en box. Visiter les réserves de foin, de paille ou autre litière, la graineterie. Les élèves collectent ou photographient les aliments, en recherchant l'origine, constituent un livret...	L'élève sait distinguer des aliments pouvant ou non être consommés par les équidés.
Les allures	Identifier l'allure d'un équidé.	Observer un poney à la longe aux trois allures. Reconnaître l'allure à l'oreille, reproduire le rythme. Equiper le poney de guêtres sur un diagonal, faire observer la motricité de l'animal.	L'élève identifie et nomme les allures, acquiert le vocabulaire : antérieur, postérieur, diagonal ...

### III.2.3 : Ateliers scolaires en l'absence de l'animal (Atelier 3) :

Thème	Objectif	Mise en œuvre	Evaluation
Activité d'orientation	Se repérer dans le poney club. Découvrir le vocabulaire du centre équestre (boxes, carrière, manège, paddocks, graineterie, sellerie ...)	Découverte du poney club, des fonctions des différents lieux de leurs dénominations. Lecture ou construction du plan du poney club, jeux de photos.	L'élève réalise un parcours et reporte son parcours sur le plan, ou l'inverse. L'élève renseigne une personne pour se rendre à .....
La sécurité	Enoncer et comprendre les règles de sécurité au poney-club.	Construction du règlement du poney club après avoir vécu ce thème en atelier 2. Créer des pictogrammes pour illustrer les règles.	L'élève cite et explique les règles de sécurité.
Le pansage	Acquérir le vocabulaire lié au pansage, connaître les utilités du pansage (hygiénique, esthétique et psychologique).	Recherche dans le dictionnaire des différents sens du verbe « panser », des terme pansement, pansage. Lecture, écriture des ustensiles de pansage et de leur utilisation.	L'élève connaît les ustensiles les associe à leur descriptif ou leur utilisation.
Le harnachement	Reconnaître, nommer, lire, orthographier l'équipement du poney.	Rechercher les termes utilisés dans un dictionnaire. Rédiger une définition.	Production écrite. <b>Réalisation d'un cahier du cavalier.</b>
L'alimentation	Connaître les caractéristiques du régime alimentaire d'un herbivore.	A coordonner avec l'atelier 2 sur l'alimentation. Identifier l'origine des différents aliments du poney (foin, paille, grain, granulés, gourmandises...) Comparer avec un autre régime alimentaire.	L'élève identifie l'aliment et connaît son origine.
Les races, la généalogie.	Acquérir des notions de races, de pédigrée, <b>Attention : si contact proche avec un équidé, alors il s'agit d'un atelier 2.</b>	Présentation des différents types d'équidés dans le centre équestre, chevaux, poneys ... Consultation des livrets des équidés ; notions d'arbre généalogique, d'origine inconnue, de stud-book, de numéro SIRE d'identification ...	L'élève décrit les caractéristiques d'une race. Connaît la relation entre l'initiale du nom et l'année de naissance pour certaines races, reconnaît les principales robes.

### III. 2.3 : Evaluations :

De même que les situations d'apprentissage bénéficient d'un aménagement du milieu sous la forme d'un parcours aménagé, la situation d'évaluation permet à l'élève de concrétiser ses acquis techniques. L'évaluation ne peut être envisagée qu'à condition que l'unité d'apprentissage ait pu, par sa durée (minimum 6 séances) permettre de construire les savoir-faire évalués. Le parcours peut reprendre des situations mises en place lors des séances précédentes et l'élève peut bénéficier de plusieurs tentatives.

Il n'y a pas d'évaluation type, elle doit être construite en cohérence avec les objectifs définis et en fonction des possibilités matérielles du centre équestre.

Le tableau suivant est construit à partir des objectifs mentionnés dans les propositions de l'atelier de pratique.

Allure	N°	Savoir-faire évalués	Appréciation		
En main	1	Conduite du cheval au montoir			
	2	Montoir à gauche avec plot pour aider			
Au pas	3	Slalom de 5 piquets (intervalle de 6m)			
	4	3 Branches basses (placées en ligne droite, intervalle d'1m, + 0,5m au-dessus du garrot)			
	5	Couloir en Z (angle 120°, longueur 6m mini, largeur 1m)			
	6	Arrêt			
Au trot	7	4 barres au sol (écartement = 1 foulée)			
Au pas	8	Arrêt dans un cercle ou un carré de 4m			
	9	Descendre du cheval			
En main	10	Conduite du cheval en main, dans un couloir en Z (angle 120°, longueur 6m mini, largeur 1m)			



En supplément et à titre d'exemple, voici une évaluation construite au centre équestre du Molay Littry pour une classe de CE2 et une unité d'apprentissage de six séances.

<b>Connaissances équestres (atelier 2)</b>				
Je connais et j'applique les règles de sécurité.				
Je sais panser mon poney				
Je connais les éléments du harnachement et je participe à sa mise en place.				
<b>Compétences équestres (atelier 1)</b>				
Je sais me mettre en selle.				
Je tiens les rênes correctement				
Je sais réaliser un slalom				
Je suis capable de saisir un objet et de le déposer à un endroit précis				
Je sais arrêter avec précision mon poney				
Je m'équilibre sur quelques foulées de trot.				
Je sais descendre sans aide.				

## **IV : EXPLOITATION DU PROJET.**

### **IV.1 SCIENCES :**

#### **IV.1.1 : Classification du vivant et théorie de l'évolution.**

On parle maintenant en sciences de classification phylogénétique. Cela induit quelques changements dans la méthode de classification.

On classe les animaux en fonction de ce qu'ils ont et nullement en fonction de ce qu'ils n'ont pas, parce qu'ils ont hérité ces caractéristiques d'un ancêtre commun.

Exemple : le groupe des invertébrés (absences de vertèbres) n'existe plus.

De la même façon on ne classe pas les animaux en fonction de ce qu'ils font (ramper, marcher, voler...) car ils héritent de leurs ancêtres des structures (os, membres, etc.) dont les fonctions peuvent se modifier au cours de l'évolution. Un même moyen de locomotion, comme le vol par exemple, peut reposer sur des structures sans aucun lien de parenté entre elles, comme les ailes des oiseaux et celles des insectes.

Liens vers apports théoriques :

[http://www.lamap.fr/bdd\\_image/968\\_969\\_01.pdf](http://www.lamap.fr/bdd_image/968_969_01.pdf)

[http://www.lamap.fr/bdd\\_image/969\\_poisson\\_3.pdf](http://www.lamap.fr/bdd_image/969_poisson_3.pdf)

[http://www.lamap.fr/bdd\\_image/968\\_foret\\_4.pdf](http://www.lamap.fr/bdd_image/968_foret_4.pdf)

Mise en œuvre :

A partir du poney, des différents animaux vus au poney club, éventuellement de l'observation de quelques animaux du sol et de la litière, se fabriquer une collection d'animaux en photo afin d'aborder la notion de classification du vivant.

#### **Cycle 2 :**

Objectifs :

Comprendre la notion de classification.

Connaître la classification scientifique et comprendre son intérêt ; l'appliquer aux animaux que l'on observe.

A partir de la collection d'animaux, demander aux élèves, par groupe, de faire des classements, de regrouper des animaux qui « vont ensemble ».

Les laisser libres de leurs critères.

Mise en commun : différents classements possibles

Comparer les résultats. Discuter la pertinence du classement de chaque groupe.

Apporter la classification scientifique si elle n'est pas utilisée par un des groupes.

Faire réaliser le classement selon les critères scientifiques.

Liens activités :

[http://www.perigord.tm.fr/~ecole-scienc/pages/activite/monde\\_vivant/Telechargements/Docs\\_scienc\\_peda\\_PDF/Classer\\_animaux.pdf](http://www.perigord.tm.fr/~ecole-scienc/pages/activite/monde_vivant/Telechargements/Docs_scienc_peda_PDF/Classer_animaux.pdf)

### **Cycle 3 :**

De la classification à l'évolution.

Même méthode qu'en cycle 2 avec le passage à la notion d'évolution et « d'ancêtre commun ». Voir les activités proposées.

Liens activités :

[http://www.perigord.tm.fr/~ecole-scienc/pages/activite/monde\\_vivant/Telechargements/Docs\\_scienc\\_peda\\_PDF/Fossil\\_evolution\\_classification.pdf](http://www.perigord.tm.fr/~ecole-scienc/pages/activite/monde_vivant/Telechargements/Docs_scienc_peda_PDF/Fossil_evolution_classification.pdf)

## **IV.1.2 : Procréation et reproduction des espèces : de l'animal à l'être humain.**

### **Objectifs des séances (niveau CM orienté CM2 pour la dernière partie) :**

- ✓ Différencier reproduction des espèces et procréation d'un individu
- ✓ Découvrir les notions :
  - De fécondation (ovule, spermatozoïde, œuf)
  - D'accouplement avec ou sans fécondation (ex : la truite cf. DVD en prêt à l'antenne CDDP de Bayeux)
  - D'ovipare / vivipare
  - De gestation
  - De puberté (CM2).

Mise en œuvre :

#### 1<sup>ère</sup> temps : Emergence des représentations et confrontation de celles-ci

A partir de l'image d'une mise bas d'un poney faire émerger une représentation collective :

« Que s'est-il passé avant pour qu'on puisse en arriver à cette naissance ? »

Mener un premier débat de confrontation d'idées. Ne pas prendre position. Dire que les réponses viendront par l'étude des documents.

#### 2<sup>ème</sup> temps : vocabulaire spécifique ; notion de fécondation

Recherche dans le dictionnaire des mots procréation et reproduction. Procréation : du nouveau ; reproduction : à l'identique. Arriver à la conclusion qu'on procrée des individus et qu'on reproduit des espèces.

Partir d'accouplement de différents animaux (criquets, chevaux ...) et demander si tous les animaux s'accouplent pour se reproduire. Visionnage du DVD sur la reproduction de la truite. Texte documentaire sur la procréation avec les mots spermatozoïde, ovule, fécondation, œuf. Photos de spermatozoïdes autour d'un ovule. Arriver à une définition de tous ces mots.

### 3<sup>ème</sup> temps : Le développement de l'œuf, la gestation.

Ovipare / vivipare : à partir de photos de femelles grosses et d'œufs couvés.

Photos à différents stades du développement d'un œuf de poule. Comparaison avec photo / schéma d'un embryon de souris.

Chez Bordas, la collection Tavernier vous procurera tous ces documents : le Tavernier CE2 programmes 2002 possède de superbes illustrations de reproduction équine ; le Tavernier CM1 nouveaux programmes également.

Questions : comment se nourrit le petit ? comment « respire »-t-il ?

Notion de placenta / liquide et poche amniotique / cordon ombilical / embryon / utérus

Possibilité de voir différentes durées de gestation et mise en relation de la durée de la gestation avec la taille de l'animal. (réalisation de diagrammes pour mettre en évidence la corrélation)

### 4<sup>ème</sup> temps : chez l'être humain

A partir de photos et/ou d'échographies, repérer les organes déjà vus (placenta, utérus ...).

Savoir où sont produits les spermatozoïdes et ovules. Trajet des spermatozoïdes pour aller féconder l'ovule.

A travers des lectures de documents (le Multilivre CM2 a une page très bien faite, le Tavernier CM1 nouveaux programmes également), aborder la question des jumeaux « vrais » et « faux », des transformations du corps lors de la puberté, des moyens de contraception, de l'allaitement, des MST (par exemple une information à l'occasion du sidaction)...

## IV 2 : ANNEXES.

### Fiche de préparation du projet d'équitation scolaire.

**Ecole :**

**Année scolaire :**

**Classe concernée :** .....

**Effectif de la classe :** .....

**Centre équestre :**

**Agréé FFE :** .....

**Label Poney Club :** .....

En l'absence du label poney club, renseigner le tableau suivant permet d'évaluer la capacité du centre équestre à accueillir une classe dans des conditions satisfaisantes.

<b>Installations</b>	<b>oui</b>	<b>non</b>
Parking sécurisé		
Carrière : fermée, sol adapté, clôture sécurisée, matériel adapté		
Manège : fermé, sol adapté, présence d'un pare-botte, matériel d'aménagement de l'espace		
Sellerie : accessible, organisée pour les élèves.		
Salle de classe : capacité suffisante, chauffée.		
Sanitaires : en nombre suffisant, en bon état.		

**Cavalerie :**

Nombre de poneys de catégorie A et B disponibles (classe de C2) : .....

Nombre de poneys de catégorie C et D disponibles (Classe de C3) : .....

**Personnel d'encadrement :**

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Diplôme</b>	<b>Agrément DSDEN14</b>	<b>Type d'atelier pouvant être encadré</b>

**Organisation temporelle :**

Nombre de groupes et de rotations à effectuer : .....

Temps global sur place : .....

Temps effectif de pratique par élève : .....